

LA CHARTE

1. Organisation & Buts :

BâtiPlus est un programme d'emplois temporaires organisé par le Service de l'Action sociale de la Ville de Neuchâtel, sur mandat du Service cantonal de l'emploi. Il s'adresse exclusivement aux personnes bénéficiaires des prestations de l'assurance-chômage fédérale et des mesures cantonales d'intégration professionnelle (demandeurs d'emploi en fin de droit). En vertu du type d'activités d'intérêt public mises en œuvre, les bénéficiaires proviennent principalement des secteurs professionnels du bâtiment, de l'artisanat et de l'industrie.

Nous proposons aux participants des activités variées, valorisantes en raison de leur intérêt public et formatrices pour certaines d'entre elles. Nous poursuivons un objectif général de réinsertion professionnelle durable sur le marché du travail. Nous soutenons ce processus par la transmission de qualifications-clés sur la place de travail. Dans le cadre d'activités formatrices, nous observons des principes pédagogiques, didactiques et méthodiques inspirés par la formation professionnelle.

2. Mission :

Notre mission est d'encadrer et de soutenir les participants du programme. A l'appui de celle-ci, nous disposons de moyens adaptés dans la conduite du personnel, le coaching individuel, la formation pratique qualifiante, le maintien des compétences et l'aide à la résolution de problématiques sociales.

La réinsertion professionnelle permet aussi à l'individu de recouvrer son autonomie sociale et financière, gages d'une plus grande liberté.

3. Finalité :

La finalité du programme est de favoriser la réinsertion durable des demandeurs d'emploi afin de diminuer le risque de chômage de longue durée. Cette finalité se traduit par trois objectifs généraux qui sont :

- Offrir des activités qui permettent aux participants d'évaluer leurs aptitudes et leurs compétences personnelles et professionnelles, de maintenir, développer et acquérir des qualifications professionnelles
- Fournir aux participants du programme un rythme et un cadre social et professionnel. Par la même occasion, offrir la possibilité d'analyser et de mettre en valeur ses potentialités sociales et professionnelles, de détecter ses difficultés et de pouvoir les surmonter
- Encourager l'autonomie et la responsabilisation

4. Valeurs et principes d'intervention :

Organisation apolitique et aconfessionnelle, nous proposons des activités qui sont basées sur des valeurs significatives en lien avec le respect de la personne dans sa différence, ses choix et ses convictions. Ces valeurs sont valables tant pour les participants que pour le personnel d'encadrement et donnent tout son sens à l'engagement humain. Nous soutenons les participants dans la réalisation de leurs objectifs individuels et renforçons par-là leur confiance en eux-mêmes. Pour cela, ils ont la garantie d'évoluer au sein d'un environnement respectueux.

5. Encadrement :

Nous collaborons dans la transparence et dans un esprit d'entraide. Nos collaborateurs savent remettre en question leur pratique professionnelle et l'améliorent par la réflexion et la formation continue.

Nous examinons régulièrement les processus de la qualité dans le but d'optimiser l'accompagnement des demandeurs d'emploi.

Révision de la charte : janvier 2024

Validité : janvier 2027